

ATTESTATION « VERSEMENT DE CAPITAL »

Nous, BANQUE POPULAIRE OCCITANE, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit ; Intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°07022714, ayant son siège social à BALMA (31130), 33/43 avenue Georges Pompidou, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro RCS TOULOUSE 560 801 300, Identifiant unique REP n° FR232581- 01QHNQ,

certifie qu'il a été déposé la somme de 3000 €, trois mille euros , sur le compte bloqué numéro 75620479656, au titre de la constitution de la Société 3LH81, dont le Siège Social est établi 710 route de la Lande Basse 81290 LABRUGUIERE.

Cette somme est constituée de la manière suivante :

chèque de 1770 € numéro : 3102137 du Crédit Agricole apport de HORTALA Quentin

Chèque de 1230 € numéro : 3102138 du Crédit Agricole Apport de HORTALA Cécilia

Ces sommes resteront bloquées jusqu'à l'immatriculation effective de la Société au registre du commerce et des sociétés (production par la société d'un extrait d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés).

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Castres, le 5 septembre 2026

Signature et cachet de la Banque

